

**RAPPORT DE SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION TECHNIQUE REGIONAL
SUR LES EXPERIENCES DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES
EVOLUTION ET PERSPECTIVES**

Koudougou (Burkina Faso) du 6 au 10 décembre 1999

VERSION PROVISOIRE

1. INTRODUCTION

Du 6 au 10 décembre 1999 s'est tenu à Koudougou (Burkina Faso) un atelier régional sur les expériences de la gestion des ressources naturelles dans les pays du Sahel.

Depuis la rencontre de Ségou sur la gestion des terroirs en 1989 en passant par la conférence de Praia sur la problématique foncière et la décentralisation en 1994, le forum des sociétés sahéliennes organisé à Banjul en 1997 et d'autres séminaires, ateliers et travaux sur la GRN, aucun bilan portant sur l'ensemble de la sous-région n'a été réalisé.

C'est pourquoi, le CILSS en collaboration avec l'USAID et l'UNSO, a pris l'initiative d'organiser le présent atelier dans le but de mieux exploiter les résultats des réflexions antérieures et de faire le point sur l'évolution de la situation durant les dix dernières années au Sahel.

Il s'agit en réalité d'une consultation d'experts sur l'état des lieux en ce qui concerne les progrès accomplis dans le domaine de la gestion des ressources naturelles dans la sous-région. L'atelier devait servir à capitaliser les acquis et les expériences pour assurer une plus grande efficacité des investissements et d'apporter la preuve que la poursuite du soutien au programme de GRN dans la sous-région est non seulement souhaitable mais aussi nécessaire.

L'atelier avait pour objectifs :

- de réfléchir sur l'historique des interventions, des changements intervenus au cours des années, et l'évolution des approches utilisées pour la conservation des ressources naturelles et l'amélioration de leur gestion.
- de recenser les expériences réussies ainsi que les importants échecs enregistrés dans la région en matière de GRN, et identifier les facteurs déterminants à l'origine de la réussite de ces expériences; ces facteurs pouvant être d'ordre politique, législatif, institutionnel, socio-économique, technologique, etc.
- d'appréciation de l'impact de ces initiatives à la fois sur les plans écologique et environnemental (impact biophysique, emprise géographique, contribution à la restauration et à la conservation des ressources naturelles) et sur les plans socio-économique et institutionnel (impact sur la satisfaction des besoins des populations cibles, sur les revenus, l'intensification ou la diversification des systèmes de production, la sécurité, la gestion des conflits, la gouvernance et la démocratisation, le renforcement des capacités, etc.)
- de tirer les leçons de ces expériences afin de dégager les tendances dans chaque sous-secteur ou domaine concerné, et les perspectives sur l'évolution probable de la situation sous différents scénarios; dégager ainsi les axes stratégiques d'intervention visant à promouvoir des initiatives à plus grande échelle et à infléchir positivement l'évolution de la gestion des ressources naturelles dans la région.

3. de réfléchir sur les voies et moyens de promouvoir un meilleur suivi et une capitalisation continue des expériences GRN ainsi qu'une plus grande accessibilité aux informations disponibles sur les expériences GRN, à travers la promotion de réseaux, d'outils informatiques, de l'amélioration des systèmes d'information, ou d'autres mesures.
 - de dégager des recommandations à l'endroit des décideurs, des partenaires et des intervenants en ce qui concerne les actions prioritaires à entreprendre et les orientations stratégiques à poursuivre en matière de GRN et de conservation de la biodiversité.

Deux principaux résultats étaient attendus de l'atelier :

- l'inventaire des approches et diagnostic de leur efficacité ;
- les voies et moyens pour une gestion durable des ressources naturelles et un meilleur suivi des politiques de gestion des ressources naturelles sont définis.

L'atelier a regroupé une cinquantaine de participants provenant du Burkina Faso, du Ghana, du Mali, du Niger, du Sénégal, du Tchad et des Etats Unis d'Amérique.

Parmi ces participants on comptait des experts de la gestion des ressources naturelles provenant des services techniques, des ONG, du secteur privé, du CILSS, du PNUD, de l'UNSO et de l'IRG.

I. DEROULEMENT DES TRAVAUX

L'atelier a duré au total 5 jours dont deux pour les exposés-débats un jour d'excursion et un jour de travaux de groupe. Le dernier jour a été réservé aux discussions et à l'adoption des travaux de groupes (voir ordre du jour en annexe).

Ils ont été dirigés par un bureau de séance composé comme suit :

- Président : M. Mounkaïla Goumandakoye,
Coordonnateur de l'Unité Régionale de l'UNSO;
- Vice-Président : M. Bertrand Zida représentant le CILSS ;
- Rapporteur Général : M. Albert Compaoré, consultant
- Rapporteur Général Adjoint : Mme Dodo Hannatou du CGEDD/Niger;
- Facilitateur : M. Pape Sène du CLUSA

Au total, 25 communications ont été livrées qui ont portées sur les thèmes suivants :

- l'aménagement des forêts naturelles,
- la gestion de la faune,
- la gestion des pêches,
- la gestion des pâturages,
- la gestion de l'eau et la conservation des eaux et des sols
- les organisations paysannes et les capacités locales,

- le cadre institutionnel,
- le régime foncier et la décentralisation,
- l'utilisation des outils de télédétection.

En outre, deux visites de terrain ont conduit les participants respectivement au Ranch de gibier de Nazinga pour le premier groupe et auprès d'exploitations agricoles encadrées par le Projet de Développement Intégré du Sanguié et du Bulkiemdé (PDISAB) pour le second groupe qui a également visité la mare des caïmans sacrés de Sabou. Le Ranch de gibier de Nazinga est situé dans le Sud du Burkina Faso à 170 km environ de la capitale. Ce Ranch a été officiellement créé en 1979 et a connu des mesures d'aménagement et de gestion qui ont contribué à améliorer la diversité faunique (voir constat en annexe).

II. RESULTATS DE L'ATELIER

Après des débats nourris en plénière et au cours des travaux de groupe qui ont suivi les exposés des experts, l'atelier a abouti au consensus suivant :

2.1. Du constat sur l'évolution de la situation

Si on réfère à la rencontre de Ségou de 1989 comme repère majeur pour l'évaluation des progrès accomplis en matière de GRN dans la sous-région au cours des dix dernières années, on pourrait, au vu des exposés et des discussions qui ont eu lieu, affirmer que :

- les huit orientations¹ du programme d'actions issu de la rencontre sont entrées dans la réalité ;
- il y a un début d'adoption générale des pratiques de GRN ;
- on dispose actuellement de connaissances suffisantes pour renforcer les tendances positives observées ;
- tout cela s'inscrit dans un contexte de changement très rapide à la fois sur les plans démographique, économique, social et technologique.

Les débats, les expériences et les discussions de cet atelier ont permis de relever les changements et acquis majeurs suivants :

A) AU PLAN POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL

1. L'Etat change de rôle : évolution vers des fonctions d'orientation, d'appui, de contrôle et de régulation qui s'est traduite par :

- l'enclenchement du processus de décentralisation presque dans tous les pays ;

¹ a) investir dans la réhabilitation écologique ; b) appuyer la responsabilisation des communautés locales ; c) encourager la gestion décentralisée ; d) sécuriser les droits fonciers ; e) augmenter la mobilisation des fonds et l'investissement au niveau local à travers les caisses d'épargne et le crédit rural ; f) impliquer et intégrer les femmes ; g) mettre l'accent sur l'information et la formation ; h) revoir les politiques concernant la question démographique.

- le désengagement progressif de l'Etat à travers les privatisations, la mise sur pied de chambres d'agriculture etc.) ;
 - les réformes institutionnelles ; la gestion décentralisée des RN (forêts naturelles notamment) ;
 - l'implication croissante de l'ensemble des acteurs dans la définition des politiques et stratégies de GRN (Agrobuzness au BF, PNEDD au Niger, PNAE au Sénégal etc.) ;
 - la révision des dispositions législatives et réglementaires (codes fonciers codes forestiers, code rural, code de l'eau, lois sur les organisations paysannes dans certains pays, etc.) ;
2. Une adhésion générale des acteurs aux principes de démocratisation et de bonne gouvernance (décentralisation, responsabilisation, déconcentration, transfert) ;
 3. un plus grand soucis d'orientation et de mise en cohérence des politiques, d'harmonisation des approches, de suivi et de capitalisation des expériences à travers la mise en place de mécanismes et de structures tels que le CONAGESE au Burkina Faso, le CNEDD au Niger, le CONSERE au Sénégal, le CSRC du CILSS et de la CEDEAO etc.
 4. Une modification significative et dynamique des politiques et des législations afin de créer un environnement plus favorable à une gestion décentralisée des RN.

B) AU NIVEAU DES TECHNIQUES/CAPACITES/SAVOIRS

5. L'émergence et la dissémination d'une variété de techniques et technologies dans la plupart des sous-secteur de la GRN dont plusieurs ont fait preuve de leur efficacité et de leur rentabilité : ouvrages de CES/DRS (cordons pierreux, zai etc.), généralisation des fosses fumières ;
6. L'élargissement et le développement des savoirs, des approches (de sectorielles à intégrées), des outils (systèmes d'information en général) et des capacités de la plupart des acteurs en matière de GRN : utilisation du niveau à eau, vidéographie, SIG, généralisation de la MARP, généralisation et approfondissement de l'approche Gestion des Terroirs.
7. La reconnaissance, l'approfondissement et la valorisation des savoir-faire locaux et leur intégration dans les pratiques de GRN. Par exemple la diffusion du zai et la répliation d'un système de gestion traditionnelle intégrée des ressources fauniques au Tchad.

C) AU PLAN SOCIO-ECONOMIQUE

8. la reconnaissance que la préoccupation des populations est l'augmentation des revenus et l'amélioration de leurs conditions a conduit à la prise en compte de la dimension économique dans la formulation des politiques et des programmes de GRN et à l'intégration des activités génératrices de revenus et d'un volet crédit dans les projets ;

9. en bien d'endroits au Sahel, la GRN a fait la preuve de sa capacité à contribuer au développement économique par la création d'entreprises, la diversification des revenus des populations et la lutte contre la pauvreté (gestion de la faune à Nazinon, aménagement des forêts naturelles dans le Nazinon au Burkina Faso) ;
10. dans bien des cas la gestion communautaire des ressources naturelles a prouvé sa capacité à contribuer à la prévention et à la résolution des conflits grâce à la mise en place d'organismes locaux de gestion des terroirs (OLGT), de commissions foncières, d'observatoires de gestion des conflits, à la révision des textes législatifs et aux actions de formation, d'information et d'éducation ;
11. la GRN est intimement liée à l'intensification des systèmes de productions et à la lutte contre la pauvreté.

D) AU PLAN DE L'ORGANISATION DES POPULATIONS

12. L'évolution d'une approche technocratique et dirigiste vers une approche participative plus responsabilisante (Diagnostic, planification, exécution et suivi-évaluation participatives) ;
13. L'émergence d'une multitude d'organisations paysannes qui s'approprient progressivement la GRN ;
14. La disponibilité et la capacité des OP à générer des ressources propres, notamment financières, pour les investir dans la GRN ; l'existence de systèmes financiers décentralisés mobilisant l'épargne paysanne ;
15. Le renforcement de l'autorité, du pouvoir et des capacités d'intervention des OP ainsi que l'existence d'initiatives en vue de leur reconnaissance juridique ; création d'organisations faïtières au niveau national et régionale (plate-forme paysanne sahéenne) ;

E) AU PLAN ECOLOGIQUE

Malgré la persistance des facteurs de dégradation, les données de la télédétection et les observations de terrain indiquent :

16. Un ralentissement de la dégradation en certains endroits : maintien des parcs agroforestiers (parcs à Acacia albida au Sénégal et au Niger) ; réduction de la culture itinérante au Mali ;
17. Une restauration des sols, du couvert forestier, de la faune, des pâturages et des ressources halieutiques dans les endroits qui font l'objet d'actions de GRN : Projet Keita et Vallée de la Maggia au Niger, Opération Haute Vallée du Mali (OHVM) ; Ranch de Nazinga ; Lac Léré au Tchad (ressources halieutiques et fauniques) ;

F). AU PLAN DES CONTRAINTES ET DES INSUFFISANCES

Malgré ces résultats positifs qui viennent d'être constatés, il reste encore que :

18. La plupart des écosystèmes sahéens continuent de se dégrader (baisse de la fertilité des sols, assèchement des cours d'eau, envahissement des pâturages et des

cours d'eau par des plantes nuisibles) et la pauvreté continue de s'accroître au niveau des ménages sahéliens.

19. Les mécanismes de pérennisation des acquis en matière de GRN sont faibles.
20. Malgré les aménagements législatifs et institutionnels positifs qui ont été constatés, il n'en demeure pas moins qu'un important travail d'élaboration des textes d'application et leur vulgarisation /diffusion reste à faire auprès de tous les acteurs ; c'est ainsi que les dispositions foncières ne garantissent pas encore assez la sécurité des investissements en matière de GRN.
21. Certains modèles et procédures de GRN, quoique jugés pertinents (élaboration de plans d'aménagement, transfert de droit, etc.) ne favorisent pas une valorisation de l'ensemble du potentiel et sont encore trop complexes pour faciliter leur adoption à grande échelle ;
22. Il existe encore un attentisme de certains services d'appui et d'OP vis-à-vis des financements extérieurs ; c'est ainsi que le potentiel humain disponible n'est pas suffisamment exploité souvent par manque d'initiatives.
23. Insuffisance des données quantitatives biophysiques et socio-économiques de base et des outils appropriés de suivi des impacts de la GRN.
24. Une faible participation des populations à la prise de décision et l'absence de mécanismes permettant aux représentants de rendre compte à leurs mandants.
25. Dans bien de cas les populations ne sont pas encore intégrées dans la dynamique de la bonne gouvernance.

2.2. Des perspectives

FINALITE

L'atelier a abouti à forger un consensus sur la finalité de la GRN au cours des dix prochaines années. Ainsi :

Au bout des dix prochaines années, la contribution de la GRN à l'économie serait accrue et les populations devraient avoir le droit et les capacités de gérer efficacement l'ensemble de leurs ressources par le biais d'organisations représentatives et compétentes, d'améliorer leurs conditions de vie et d'augmenter leurs revenus grâce à la GRN.

Sur cette base, les objectifs spécifiques suivants ont été dégagés :

- décentraliser effectivement la GRN ;
- accroître la contribution de la GRN à l'économie, à l'amélioration des conditions de vie et à l'augmentation des revenus des populations grâce à la GRN ;
- augmenter le taux de contribution des ressources internes au financement de la GRN par les ressources financières internes ;
- mettre en œuvre des mécanismes de gestion concertée des ressources transfrontalières ;
- assurer un meilleur suivi-évaluation de l'impact des programmes de GRN aux divers plans biophysique, écologique, socio-culturel et économique.

Naturellement des conditions favorables doivent être créées à travers notamment les mesures suivantes :

a) Concernant la décentralisation effective de la GRN :

- Prendre des textes juridiques pour clarifier les statuts et les rôles des acteurs (en particulier les OP) et accélérer le transfert effectif des pouvoirs et des compétences à la base selon le principe de subsidiarité ; traduire ces textes, les diffuser et les faire respecter.
- Renforcer le droit et les capacités des populations à gérer l'ensemble de leurs ressources.
- Renforcer les capacités de négociation des populations avec les différents partenaires.
- Promouvoir une meilleure représentativité des OP dans les instances de décision.
- Simplifier les conditions et les procédures de transfert de la GRN aux collectivités et populations locales.
- Adopter un système d'appui contractuel.
- Promouvoir et renforcer la synergie autour de la GRN.
- Promouvoir une approche partant de la base dans l'élaboration des stratégies de développement et veiller à y intégrer la GRN.
- Renforcer les ressources humaines des institutions publiques et privées d'appui aux OP afin d'assurer un meilleur suivi de celles-ci.

b) Concernant l'augmentation du taux de financement de la GRN par les ressources financières internes :

- Renforcer les mécanismes de mobilisation des ressources internes pour le financement des actions de GRN.
- Assurer la répartition équitable des bénéfices entre les différents acteurs (Etat, collectivités, privés et populations locales).

c) Concernant de gestion concertée des ressources transfrontalières

- Négocier des mécanismes de gestion concertée des ressources transfrontalières.

d) Concernant l'accroissement de la contribution de la GRN à l'économie nationale, à l'amélioration des conditions de vie et à l'augmentation des revenus des populations :

- Promouvoir les activités de GRN économiquement rentables.
- Promouvoir des aménagements à buts multiples.
- Promouvoir une gestion entrepreneuriale des activités de GRN.
- Promouvoir l'accès au crédit pour les activités de GRN.
- Renforcer l'approche genre dans la GRN.
- Améliorer l'accès au marché.
- Promouvoir la prise en compte des valeurs culturelles locales dans la GRN.

e) Concernant le meilleur suivi de l'impact des programmes de GRN.

- Gérer/exploiter les bases de données pour caractériser l'état et l'évolution des ressources naturelles ;
- Systématiser les études d'impact environnemental dans la formulation des projets ;
- Capitaliser les acquis par le regroupement des données existantes ;
- Partager les informations à travers des réseaux d'échanges

3. De la suite à donner à l'atelier

Les participants ont dégagé un consensus autour de la finalité de l'atelier qui est de contribuer à :

- promouvoir un meilleur suivi et une capitalisation continue de la GRN au niveau sous-régional ;
- dynamiser les stratégies d'intervention en matière de GRN dans la sous-région ;
- accélérer l'adoption et la diffusion des pratiques efficaces de GRN de la sous-région ;
- informer les décideurs sur la situation et les enjeux autour de la GRN ;

L'atelier a noté l'existence d'autres initiatives en cours dont il faudra prendre compte. Ces initiatives sont reprises dans le tableau ci-après.

Insérer tableau

Compte tenu de ces faits, les recommandations suivantes ont été formulées :

3.2. VALORISATION DES TRAVAUX DE L'ATELIER

Les destinataires des produits de l'atelier seront :

- les décideurs ;
- les partenaires au développement ;
- les acteurs de terrain (techniciens des ONG, services techniques et organisations paysannes faitières)

Les formes de présentation des produits de l'atelier seront :

- un document de synthèse destiné aux décideurs et aux bailleurs de fonds et qui comportera une analyse présentant les constats, les acquis et les perspectives de GRN, et les résultats des travaux ; ce document doit être apprêté pour fin janvier 2 000 ; responsable : CILSS/USAID ;
- les actes de l'atelier qui seront publiés sous deux formes :
 - Un document comprenant les synthèses des communications et des contributions, ainsi que les résultats des travaux ; la synthèse des communications ne dépassera pas deux pages par communication. La synthèse et les amendements des communications devraient être terminés au plus tard à la fin de janvier 2 000. La publication des actes devrait intervenir au plus tard fin juin 2 000. Le CILSS en a la responsabilité, appuyé par l'UNSO et l'USAID.

- Les communications et contributions seront rendues disponibles sur le WEB par le CILSS appuyé par l'UNSO et l'USAID.

3.3. INFORMATION LOBBYING

Les produits de l'atelier feront l'objet d'une large diffusion au niveau international, sous-régional et national, auprès des acteurs divers intervenant dans la GRN. Cette diffusion se fera à travers toutes les opportunités de rencontres (conférences, fora) à travers des communications et à travers le réseau Internet. Les fora organisés courant 2 000 par le CILSS à Bobo, le CILSS/CFDEAO (PASR) seront particulièrement utilisés comme canaux de diffusion.

Favoriser la diffusion au niveau national à travers des canaux appropriés. Cela est de la responsabilité des pays.

Au niveau international, utiliser le site WEB de FRAME qui est un nouveau réseau sous-régional.

Les responsables de la diffusion au niveau Régional et sur Internet sont le CILSS. L'USAID, l'UNSO : Les responsables de la diffusion au niveau national sont les ONC et les participants.

3.4. PREPARATION DU FORUM

Tenant compte des initiatives en cours, il est proposée la tenue d'une rencontre GRN regroupant tous les acteurs au cours du 1^{er} semestre 2 000 en vue de restituer les travaux et valider les orientations de Koudougou. Les résultats de cette rencontre seront utilisés lors des fora de Bobo 2 000 sur la décentralisation et le développement local et du PASR CILSS/CDEAO (sur la gestion des RN transfrontalières).

3.5. SYSTEMES D'INFORMATION ET D'ECHANGE

Il s'agit :

- d'assurer la mise en œuvre du SDI/SISEI (création, renforcement des systèmes d'information sous-régional) ;
- de rechercher la complémentarité entre Tracker et SID/SISEI avec la possibilité d'accéder à l'un à travers l'autre (création de nœuds).

3.6. SUIVI-EVALUATION DES RESOLUTIONS RECOMMANDATIONS DE KOUDOUGOU

Le suivi-évaluation (S-E) s'inscrira dans le long terme et consistera en la prise en compte des résolutions et recommandations dans les différents fora, les politiques et les stratégies. Le S-E sera assuré à travers la création d'un groupe de suivi à deux niveaux :

- niveau 1. : un réseau sous-régional comprenant le CILSS, l'UNSO et d'autres partenaires. Le chef de file est le CILSS.
- niveau 2. : des réseaux nationaux constitués autour des ONC.

ANNEXES

PROGRAMME DE TRAVAIL

Lundi 06 décembre 1999

- 8h30 – 9h00 : Ouverture de l'atelier
- Allocution du représentant de l'USAID
 - Allocution du Représentant du CILSS
 - Discours d'ouverture des autorités de la province
- 9h00 – 9h30 : Mise en place du bureau de la réunion
- Adoption de l'ordre du jour
 - Présentation des participants
- 9h30 – 10 h00 : Présentation des objectifs et résultats de l'atelier (CILSS et IRG/USAID)

REFLEXIONS SUR L'EVOLUTION ET LES PERSPECTIVES DE LA GRN

- 10h00 – 10h30 : Evolution et perspectives de la GRN : quelques réflexions (Asif Shaikh, Mounkaïla Goumandakoye)
- 10h30 – 11h00 : Pause-café

CHANGEMENTS : SOUS-SECTEURS DE LA GRN

- 11h00 – 12h30 : Présentations et discussion sur l'aménagement des forêts naturelles (Albert Compaoré, Soumaïla Dan Baria, Elhadj Moussa Saley, etc.)
- 12h30 – 14 h30 : Pause déjeuner
- 14 h30 – 16h30 : Présentation et discussion sur la gestion de la faune (Nana Somanégré, Abakar Zougoulou)
- 16h30 – 17h 00 : Pause-café
- 17h00 – 18h30 : Présentations et discussion sur la gestion de la pêche et de l'eau (Mongamne Oualbadet, Yaya Idrissa)

Mardi 07 décembre 1999

- 08h00 – 08h30 : Synthèse de la première journée
- 08h30- 10h00 : Présentations et discussion sur la gestion des pâturages (Maidaji Bagoudou, Ahmed Mohamed Nadif, etc.)
- 10h00 – 10h30 : Pause-café
- 10h30 – 11h30 : Présentations et discussion sur la gestion de l'eau/conservation eaux et sols/gestion fertilité sols agricoles (Hamadou Sawadogo, Zakari Madougou, Mamadou Sylla, François Faye)
- 11h30 – 13h00 : Présentations et discussion sur l'évolution des organisations paysannes et les capacités locales (Moustapha Yacouba, Hannatou Dodo, Pape Sène)
- 13h00 – 14h30 : Pause déjeuner

CHANGEMENTS : CADRE SOCIO-POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL

- 14h30- 16h00 : Présentations et discussion sur le cadre institutionnel, le régime foncier et la décentralisation (Mahamane Touré, Issaka Magha, Yafong Berthé, Elisabeth Toé, Jesse Ribot)
- 16 h – 16 h30 : Pause-café
- 16h30 – 18 h00 : Présentations et discussion sur l'utilisation des outils de télédétection et des photos aériennes, et les systèmes d'information (Issifou Alfari, Yaya Koussoubé, Amadou Hadj)
- 18h00 – 18 h30 : Démonstration base de données GRN (Mike McGahuey, Bob Winterbottom)
- 18h30 – 18h45 : Préparation de la sortie terrain

Mercredi 08 décembre 1999

APPROCHES UTILISEES, IMPACTS ET CONTRAINTES A LA MISE EN OEUVRE

Sortie terrain sur trois thèmes :

- Gestion de la faune : Nazinga
- Techniques CES/DRS : Projet intégré (PDISAB), Kokologho

Jeudi 09 décembre 1999

08h00 – 09h30 : Restitution des résultats de la sortie de terrain et discussion

LEÇONS APPRISES ET PERSPECTIVES

09h30 – 10h30 : Synthèse des différentes communications : Diagnostic de la situation (tendances, évolution, impacts, contraintes, perspectives)

10h30 – 11h00 : Présentation de quelques axes pour les travaux de groupes sur les perspectives (3 à 5 groupes) sur différents thèmes et dont une question pour tous les groupes sur la suite à donner à l'atelier

11h00 – 13h00 : Travaux de groupes

13h00 – 14h30 : Pause déjeuner

14h30 – 18h00 : Travaux de groupes (suite et fin)

Vendredi 10 décembre 1999

SYNTHESE ET CLOTURE

08h00 – 11h00 : Présentation et discussion des travaux de groupe

11h00 – 14h00 : Pause et rédaction du rapport de synthèse

14h00 – 15h30 : Adoption du rapport de synthèse

16h00 : Clôture de l'atelier

17h00 : Départ des participants

LISTE DES COMMUNICATIONS PRESENTEES

N°	Communications	Présentation
1	Evolution des approches de gestion des pâturages et résultats des actions pilotes en zone pastorale	Bagoudou Maidaji
2	Activités de suivi au Centre Régional AGRHYMET par la télédétection	Issifou Alfari
3	Programme pastoral pilote (PPP)	Ahmed Mohamed Nadif
4	Evolution et perspectives en matière de gestion des forêts naturelles au Niger. Quels progrès et quel avenir ?	Soumaïla Dan Baria
5	Politique et mesures de réformes en matière de GRN : Evolution et impact	Mohamadou I. Magha
6	Revue et gestion des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest : Secteur pêche	Oualbadet Magomna
7	Approche et méthodes de gestion des ressources naturelles et gestion des terroirs en Afrique de l'Ouest	Elisabeth Toé
8	Changement dans les relations entre Etat et les paysans : le cas des forestiers au Niger	El hadji Saley Moussa
9	La gestion des ressources en eau au Burkina Faso	Yaya Idrissa
10	Les organisations paysannes au Sahel : évolution et perspectives	Moustapha Yacouba
11	Gestion de la faune	Abakar M. Zougoulou
12	Analyse des expériences de la région nord-ouest du Burkina Faso en matière de GRN : cas de la conservation des eaux et des sols	Hamado Sawadogo
13	Système d'information pour l'environnement (SIE) et la gestion des ressources naturelles : cas du projet GEPRENAF	André Bassolé
14	Les organisations paysannes au Niger	Hannatou Dodo
15	Vers une production agricole plus durable : du progrès dans l'intégration des techniques GRN dans les systèmes de production agro-sylvo-pastoral au Niger	Zakari Madougou
16	Aménagement des forêts naturelles au Burkina Faso : expériences et perspectives	Albert Compaoré
17	Evolution et perspectives de la gestion de la faune au Burkina Faso	Somanégré Nana
18	Communication de l'Office de la Haute Vallée du Niger sur la GRN	Mamadou Lamine Sylla

19	Utilisation des outils de télédétection dans la gestion des ressources naturelles : Etude diachronique sur deux terroirs du plateau central du Burkina Faso	Yaya Koussoubé
20	Les politiques afin de sauvegarder la base des ressources naturelles	Amadou Hadji
21	Evolution des politiques et législations forestières au Mali	Yafong Berthé
22	Making decentralisation accountable : A framework for analysis and empirical studies from south Asia and West Africa	Jesse C. Ribot
23	Responsabilité et pouvoirs dans les décentralisations environnementales : lier la démocratie locale aux résultats environnementaux en Afrique Subsaharienne	WRI
24	Accountability and power in environmental decentralizations : linking local democracy to environmental outcomes in sub-saharian Africa	WRI
25		

COMPTE-RENDU DES VISITES DE TERRAIN

Les participants à la visite ont pu observer :

- la présence effective de nombreuses espèces de faune ;
- la valorisation des différentes potentielles de ressources naturelles du Ranch (chasse, pêche et tourisme de vision).

Le mode actuel de gestion implique 3 catégories d'acteurs : les populations riveraines, le concessionnaire privé et l'Etat.

Les populations participent aux travaux d'aménagement du Ranch, à l'exploitation piscicole des plans d'eau et à la gestion d'une zone villageoise de chasse. Elles bénéficient directement des retombées de la gestion du Ranch et de l'exploitation de la zone de chasse villageoise.

Quant au concessionnaire, il assure l'exploitation touristique du parc au moyen d'un contrat de gestion passé avec l'Etat.

Les services forestiers quant à eux, assurent l'aménagement et la gestion faunique du Ranch.

Les participants estiment que malgré les avantages réelles tirés par les populations de la gestion du Ranch, il subsiste quelques insuffisances parmi lesquelles on retiendra :

- l'insuffisance de l'intégration des populations dans la gestion du Ranch ;
- l'insuffisance de la prise en compte des aspects socio-culturels dans l'aménagement du Ranch ;
- les difficultés réelles à prendre en compte la dimension sous-régionale dans la gestion du Ranch.

Concernant les exploitations agricoles encadrées par le PDISAB, il s'agit de deux fermes pilotes agricoles et d'une ferme pilote laitière.

Grâce à l'appui du PDISAB des techniques d'intensification agro-pastorales sont introduites au niveau de ces fermes aboutissant ainsi à une diversification et une nette amélioration des productions et des revenus des exploitants. L'intégration de la gestion des ressources naturelles (culture fourragère, fauche et conservation du foin) vient en appui à l'intensification des deux systèmes de production. Ces résultats sont obtenus grâce également à la mise en œuvre d'un nouveau type de partenariat dans lequel le projet joue un rôle d'intermédiation entre les exploitants et les autres structures d'appui.

Cependant, l'adoption à grande échelle de ces deux modèles semble sérieusement compromise par la faiblesse des revenus des paysans de la région.